

De : [mailto:nicolas.michel@mairie-saintdizier.fr]
À : CL_Franck
Cc : [mailto:nicolas.michel@mairie-saintdizier.fr]
Objet : RE : 2012 01 26_2_D_2011-D-168_décisions d'admission

Date : jeu. 26/01/2012 11:52

M. CAPOBIANCO,

Dans mon précédent mail, il fallait bien sûr lire "septembre" et non "décembre". Il s'agit d'une erreur de frappe.

Je vous confirme également que nous apprécions réellement la rapidité et l'implication qui caractérise l'équipe de C-logik. C'est d'ailleurs une caractéristique qui a joué en faveur du choix de votre solution.

Bonne journée à vous

Bien cordialement

~~.....~~
Responsable service
Ville de Saint-Dizier
Communauté de Communes Saint-Dizier Der et Perthois
Tel : 03 25 07 31 00
Mail : nicolas.michel@mairie-saintdizier.fr